

REGLEMENT INTERIEUR

Repair Café, qu'est-ce que c'est ?

Un Repair Café, c'est un lieu d'échange convivial ouvert à tous. C'est aussi un espace où se mobilise une équipe de bénévoles pour vous aider à réparer vos objets du quotidien gratuitement afin de leur offrir peut-être une seconde vie.

Ce concept a été créé aux Pays Bas en 2009. Aujourd'hui, 2234 Repair Cafés sont recensés dans une quinzaine de pays différents, dont 350 en France. Bientôt 351 à Froissy !

Cette action favorise la réutilisation et permet de :

- Limiter les rejets de déchets
- Créer du lien
- Réunir la population sur une même valeur
- Prolonger la vie des biens matériels
- Lutter contre l'obsolescence et les déchets

Les bénévoles présents partagent des valeurs communes telles que la curiosité, la volonté d'apprendre et de devenir plus autonomes, l'échange, la transmission de savoir – faire, la solidarité et la préservation de l'environnement.

FONCTIONNEMENT

L'atelier est ouvert tous les 1^{ers} samedis du mois (hors période estivale) de 9h30 à 12h00. Les objets à réparer doivent être amenés le plus tôt possible vers 9h30 et seront à reprendre avant 12h00 (réparés ou non).

Cependant, le Repair Café ne s'engage pas à fournir les pièces détachées ou consommables nécessaires à la préparation. Les réparateurs peuvent accompagner le visiteur dans l'achat de cette pièce si besoin.

Les visiteurs ne viennent qu'avec un seul objet à réparer. Une fois la réparation effectuée, ils peuvent se représenter le mois suivant avec un deuxième objet.

Les réparateurs et les visiteurs peuvent communiquer s'ils le souhaitent leurs coordonnées. Toutefois, le Repair Café n'est en aucun cas garant des futures transactions entre professionnels bricoleurs ou visiteurs s'étant rencontrés lors des ateliers.

PARTICIPATION DES VISITEURS

Les visiteurs restent présents tout au long de la réparation. Ils participent autant que possible. Ils peuvent réparer eux-mêmes sous les conseils du réparateur en lui donnant le maximum d'information à propos de la panne, en observant la réparation, dans le but d'être capables de le refaire ultérieurement.

Pour le bon fonctionnement, les participants s'engagent à avoir une attitude respectueuse, patiente et cordiale vis-à-vis des autres participants. En outre, ils s'engagent à lire et respecter le document qui leur sera remis à leur arrivée.

GARANTIE

Les réparateurs ne donnent aucune garantie sur les réparations effectuées avec leur aide et ne sont pas responsables d'un éventuel mauvais fonctionnement chez soi des objets réparés à l'atelier.

OBJETS NON REPARES

Les réparateurs n'ont pas obligation de remonter un objet non réparé. Les visiteurs sont responsables de l'élimination appropriée des objets non réparés.

ATTENTION, une intervention sur un objet sous garantie annule celle-ci.

Les réparateurs font de leur mieux pour remettre en état de bon fonctionnement les objets qui leur sont présentés, mais n'ont pas d'obligation de résultat, un réparateur peut refuser de réparer un objet.

PIECES DE RECHANGE

Une personne pourra vous accompagner dans la recherche pour l'achat des pièces nécessaires à la réparation à effectuer. La réparation est effectuée de préférence par le visiteur, guidée par un bénévole réparateur.

COÛT

On ne jette pas, on répare ensemble dans un but non lucratif, pour le réemploi.

Les réparations et activités de l'atelier participatif sont effectuées gratuitement par des bénévoles « bricoleurs ». Toutefois, une participation de soutien au fonctionnement de l'activité, à votre discrétion, sera particulièrement appréciée. Elle permet aussi d'acheter du matériel de réparation ou des collations.

RESPONSABILITE

Les visiteurs couvrent eux-mêmes les risques liés à leur participation.

Les organisateurs ou réparateurs ne peuvent être tenus pour responsables des dommages occasionnés aux objets ou personnes pendant ou après les permanences de l'atelier.

Les visiteurs sont responsables du devenir des objets cassés irréparables. Ils méritent d'être recyclés !

A RETENIR

- N'apportez qu'un seul objet ou vêtement par personne.
- Si possible, apportez le mode d'emploi, apportez ses accessoires (télécommande, chargeur, cordons d'alimentations, blocs secteur, etc...).
- Pour les appareils alimentés par batterie, pensez à les charger au maximum.

Froissy, le 04 février 2022.